

Je soussigné ou soussignée, _____, déclare :
Nom du candidat ou de la candidate

- avoir pris connaissance, selon le cas, de la fiche [Exercer la profession d'enseignant en formation générale](#) ou [Exercer la profession d'enseignant en formation professionnelle](#), accessibles dans le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à l'adresse suivante : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca (section Emploi, rubrique Vous informer sur les professions ou métiers réglementés);
- avoir pris connaissance du document *Conditions et modalités pour obtenir une autorisation d'enseigner au Québec*, accessible à l'adresse Internet suivante : www.mels.gouv.qc.ca/dftps/interieur/PDF/PermisEnseignerHorsCanada_f.pdf;
- être informé ou informée que je pourrais éprouver des difficultés à satisfaire aux exigences d'obtention de l'autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ou que je pourrais ne pas y satisfaire.

Aussi, je comprends :

- que l'obtention d'un certificat de sélection du Québec (CSQ) ne garantit aucunement que j'obtiendrai l'autorisation d'enseigner au Québec;
- que si je souhaite exercer la profession d'enseignant ou d'enseignante au Québec, je devrai communiquer le plus rapidement possible avec le MELS (les coordonnées apparaissent dans les documents mentionnés précédemment);
- que je devrai fournir tous les documents exigés pour l'étude de mon dossier au MELS;
- que le diplôme ou l'autorisation d'exercer la profession d'enseignant ou d'enseignante obtenu hors du Québec ne me donne pas automatiquement le droit d'exercer ma profession au Québec;
- que pour enseigner dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, je dois obtenir une autorisation d'enseigner auprès du MELS qui régit l'exercice de ma profession au Québec. Pour obtenir cette autorisation, je dois me soumettre aux exigences requises. Notamment, je dois :
 1. satisfaire aux exigences de scolarité;
 2. satisfaire aux conditions liées à la connaissance de la langue d'enseignement (français ou anglais);
 3. satisfaire aux autres conditions exigées par le MELS, notamment la vérification des antécédents judiciaires;
- que l'expérience que j'ai acquise en enseignement **ne peut en aucun cas** compenser pour les exigences du MELS concernant la scolarité minimale requise;
- que je devrai obligatoirement effectuer une formation d'appoint afin d'acquérir certaines compétences liées à l'exercice de la profession d'enseignant ou d'enseignante au Québec.

Signé à _____ le _____
Ville Date (année, mois, jour)

Signature du requérant ou de la requérante

Veillez signer et retourner la déclaration originale avec votre dossier et garder une copie.